# MAIRIE de SOINGS-EN-SOLO

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 2 9 AVR. 2025



ID: 041-214102477-20250414-CA2024RASPAP-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

#### Présents:

BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, ROUMIER Sophie, DE DONCKER Jérémy, BOURDILLON Jean-Luc, RIVIERE Aurore, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic

#### Absents:

FRANKE Nathalie
MONIERE Karine, pouvoir à RIVIERE Aurore
NEUVEU Martine, pouvoir à PICORY Françoise
LIONEL Pichon, pouvoir à DELALANDE Anne-Marie
REBSTOCK David, pouvoir à DE DONCKER Jeremy

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation: 01/04/2025

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2024:**

Après avoir approuvé les comptes de gestion établis par le comptable, le conseil municipal est invité à se prononcer sur les comptes administratifs.

Le conseil municipal ayant désigné Mme DELALANDE présidente de séance le temps du vote, Monsieur BIETTE quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les comptes administratifs 2024 à l'unanimité des membres présents, M. BIETTE n'ayant pas pris part au vote.

Budget RASPA			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses : 274 591.65 € Recettes : 274 591.65 €	Dépenses : 207 740.71 € Recettes : 187 068.43 €	Dépenses : 7 112.59 € Recettes : 7 112.59 €	Dépenses : 3 623.04 € Recettes : 3 295.00 €
Déficit à reporter au BP 2025 : 73 596.53 €		Excédent à reporter au BP 2025 : 1 784.55 €	

Fait et délibéré en séance Pour copie certifiée conforme, L'adjoint au Maire, Anne-Marie DELALANDE

La secrétaire de séance, Isabelle BOTHEREAU

Certifié exécutoire après dépât En Sous-Préfecture le 2 J AVR. 2025 Et publication le 2 9 AVR. 2025

Le maire, Bernard BIETTE

MAIRINGS-NOONES-